



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Niger
Agence Principale de Niamey

CAHIER DES CHARGES

**SELECTION D'UN BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS ET DU SURPRESSEUR
INCENDIE A L'AGENCE PRINCIPALE DE NIAMEY**

DECEMBRE 2024

I- OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder au remplacement des ascenseurs et du surpresseur incendie au niveau de l'Agence Principale de Niamey.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir la mission du Bureau de Contrôle Technique (BCT) qui sera chargé du suivi des travaux.

La prestation est organisée en un (01) lot unique qui porte sur la sélection d'un bureau de contrôle technique pour le suivi des travaux ci-après relatifs aux remplacements des ascenseurs et du surpresseur incendie de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.

I-1- Consistance des travaux de remplacement des ascenseurs et monte-charges

- la dépose et l'évacuation de la totalité des équipements existants (machinerie de traction, armoires de manœuvre, cabines, contrepoids, guidages, câbles de traction, portes palières, équipements de fond de fosse, câblages, etc.) ;
- le remplacement des ascenseurs déposés par des ascenseurs neufs, conformes aux normes cités au point 4 ci-après, de dimensions et caractéristiques minimales équivalentes à celles décrites ci-dessus ;
- le remplacement des équipements de fond de fosse (amortisseurs des cabines et des contre-poids, équipements de sécurité, etc.) ;
- le remplacement des guides (cabines et contrepoids) ;
- le remplacement des portes palières ;
- la fourniture et l'installation d'un dispositif d'appel pompiers sur tous les ascenseurs ;
- le report de la position des ascenseurs et de l'alarme au local du Poste Central Incendie (PCI) situé au rez-de-chaussée du bâtiment ;
- la mise en place d'un système « non stop ascenseur » sur tous les appareils ;
- traiter l'étanchéité du fond de cuvette des ascenseurs et monte-charges afin de prémunir les équipements contre les infiltrations d'eau ;
- les essais de fonctionnement et la mise en service ;
- la fourniture de la documentation complète des ascenseurs en langue française et des plans d'installation des équipements en quatre (4) exemplaires ;
- la fourniture et l'installation d'un système de supervision des ascenseurs à installer au PCI du bâtiment (ordinateur + logiciel de supervision) ;
- la fourniture de pièces de rechange de première nécessité (liste à préciser) ;
- la proposition d'un contrat d'entretien, incluant la mise à disposition sur le site de deux (2) techniciens permanents et l'expertise annuelle des installations par un expert du fabricant des appareils.

Ci-dessous, les caractéristiques techniques des ascenseurs Duplex A et Duplex B commandés :

- | | |
|----------|---------------|
| - marque | OTIS |
| - modèle | Gen REGEN |
| - Charge | 1000kg 13pers |

-
- vitesse 1,6m/s
 - Course 44m
 - Nombre de niveaux 12

Ci-dessous, les caractéristiques techniques de l'ascenseur Simplex C à commandé :

- marque OTIS
- modèle Gen REGEN
- Charge 800kg 10pers
- vitesse 1,6m/s
- Course 44m
- Nombre de niveaux 12

Ci-dessous, les caractéristiques techniques du monte-charge Immeuble Fonctionnel commandé :

- marque OTIS
- modèle Gen REGEN
- Charge 1350kg 18pers
- vitesse 1,6m/s
- Course 44m
- Nombre de niveaux 12

Ci-dessous, les caractéristiques techniques du monte-charge Caisse commandé :

- marque OTIS
- modèle Gen REGEN
- Charge 2000kg 12pers
- vitesse 1m/s
- Course 4m
- Nombre de niveaux 2

I-2- Consistance des travaux de remplacement du surpresseur incendie

Il s'agit de :

- les modifications de tuyauteries (découpe, soudure, etc...) pour meilleure adaptation du nouveau système de surpression au réseau ;
- la confection des supports de tuyauteries ;
- la soudure des brides et filetage de tuyaux pour le montage des vannes, manchons anti-vibratoires, les clapets anti-retours etc... ;
- la dépose du système de surpression existant ;
- la pose du nouveau réservoir et divers accessoires ;
- les raccordements hydrauliques ;

- le raccordement électrique ;
- les essais de pression et la réparation d'éventuelles fuites ;
- les essais de sécurité ;
- la mise en route, contrôle et relevé des paramètres de fonctionnement ;
- la peinture de finition des tuyauteries.

Les caractéristiques techniques du surpresseur incendie commandé sont :

- marque : GRUNDFOS ;
- débit : 60 m³/h ;
- type : monobloc centrifuge monocellulaire ;
- HMT : 120 mCE ;
- puissance du moteur : 90kW ;
- nombre d'électro-pompes : 3 ;
- tension : 230V / 400V – 3ph- 50Hz ;
- IP : 55.

Il sera prévu pour ce surpresseur :

- un réservoir de 500 litres (pression d'épreuve 16 bars maxi et pression de service 10 bars) ;
- une armoire électrique de contrôle et de commande ;
- un collecteur pour l'aspiration équipé d'une vanne et d'un clapet anti-retour ;
- un collecteur pour le refoulement équipé d'une vanne et d'un clapet anti-retour ;
- un pressostat manque d'eau sur la tuyauterie principale d'aspiration ;
- des appareils de mesures (manomètres, pressostats, etc.) ;
- une aspiration directe sur la réserve de sécurité de la bêche.

II- DEFINITION DE LA MISSION DU BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE (BCT)

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les prescriptions du cahier des charges et les normes en vigueur. A cet effet, les prestations attendues portent notamment sur :

- la validation des plans d'exécution et des fiches techniques des équipements ;
- le suivi et le contrôle de la conformité technique des travaux ;
- l'élaboration du rapport de vérification des travaux ;
- l'assistance du maître d'ouvrage pour la réception des installations.

Le Bureau de Contrôle Technique devra affecter à la mission un personnel qualifié de niveau ingénieur spécialiste des ascenseurs et justifiant de trois (03) années d'expérience au minimum dans le contrôle technique.

III- OFFRE ADMINISTRATIVE

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- le présent cahier des charges entièrement paraphé, signé et daté avec mention manuscrite " lu et approuvé " ;
- les renseignements complets concernant le statut de la société et de ses associés accompagnés des pièces dûment certifiées indiquant sa constitution et sa nationalité ;
- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du pays concerné ;
- l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
- l'attestation délivrée par l'Administration Fiscale indiquant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de cet organisme.

IV- OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- l'effectif et les curriculums vitae du personnel qui interviendra dans la mission ;
- trois (03) références techniques des travaux similaires.

V- OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit être établie hors taxes en FCFA et inclure tous les frais nécessaires à l'accomplissement de la mission.

La mission du Bureau de Contrôle Technique commence par l'étape de la validation des plans d'exécution et des fiches techniques des équipements et se termine à la réception définitive des travaux constatés par procès-verbal signé de toutes les parties concernées.

VI- PERIODE DE VALIDE DES OFFRES

La durée de validité de l'offre devra être de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date de dépôt des offres.

VII- PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres, obligatoirement formulées en langue française, seront transmises en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies.

Les soumissions devront être déposées au courrier arrivée de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey **sous pli fermé**, avec la mention « **Offre pour la sélection d'un BCT pour le suivi des travaux de remplacement des ascenseurs et du surpresseur incendie à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey, à n'ouvrir qu'en Commission** ». Les offres sont également recevables par courrier électronique aux adresses courrier.hdap@bceao.int et courrier.HDN@bceao.int. Toute offre parvenue sous une autre forme sera purement et simplement rejetée.

Les offres transmises par courrier électronique doivent être protégées par un code d'accès à communiquer à la Banque à la date d'expiration du délai de dépôt des offres.

VIII- VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalablement à la soumission est prévue à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres. Elle permettra d'avoir un aperçu des contraintes techniques et des difficultés d'exploitation qui auraient été omises ou qui n'ont pu être clairement définies dans le présent document.

IX- DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées au lieu, date et heure indiqués dans l'avis d'appel d'offres.

x- MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

LETTRE DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES POUR LA SELECTION D'UN BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS ET DU SURPRESSEUR INCENDIE A L'AGENCE PRINCIPALE DE NIAMEY

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la sélection d'un bureau de contrôle technique (BCT) pour le suivi des travaux de remplacement des ascenseurs et du surpresseur incendie à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°*[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]